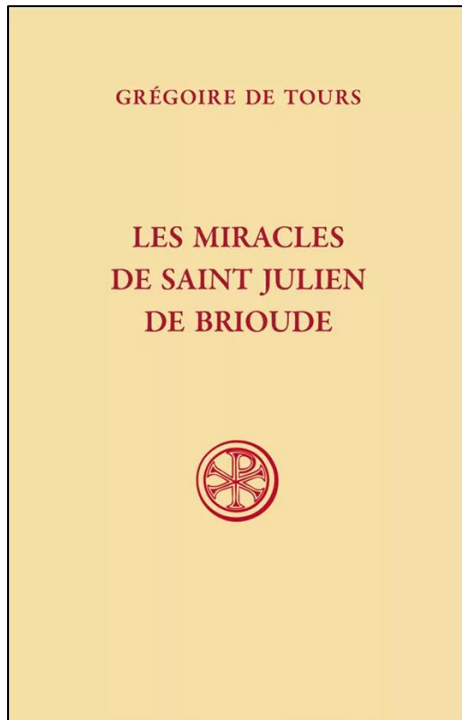


Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Hommages déposés lors de la séance du 12 juin 2026

André VAUCHEZ



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage intitulé : Grégoire de Tours, *Les miracles de Saint Julien de Brioude. Introduction, traduction et notes*, dû à Luce Pietri et paru en 2025 aux Editions du Cerf dans la collection « Sources chrétiennes », dont il constitue le n° 656. Notre regrettée collègue, décédée en 2024, avait entrepris en 2016 la publication, dans la même collection, des huit livres des *Miracles* du même auteur ; elle n'en aura pas vu l'aboutissement, mais le dernier volume, consacré à *La Gloire des confesseurs*, devrait paraître prochainement.

Le présent livre, qui constitue le t. II de cette série, est consacré à la vie et aux miracles de S.Julien de Brioude. Il comporte une cinquantaine de miracles, précédés d'une brève Passion. Cette œuvre fut rédigée par l'évêque de Tours dans les années 580, sans doute en 587 selon Luce Pietri. Le texte latin est celui qu'avait publié Bruno Krusch dans les *Monumenta Germaniae*

historica, auquel l'éditrice n'apporte que quelques retouches de détail, en prenant en compte certaines lectures différentes retenues par l'édition de Ruinart de 1699. Mais elle en donne une excellente traduction, accompagnée de notes et de mises au point bibliographiques tout à fait opportunes, qui facilitent grandement la compréhension du texte de Grégoire, souvent très allusif ou renvoyant à des événements ou à des lieux peu connus aujourd'hui.

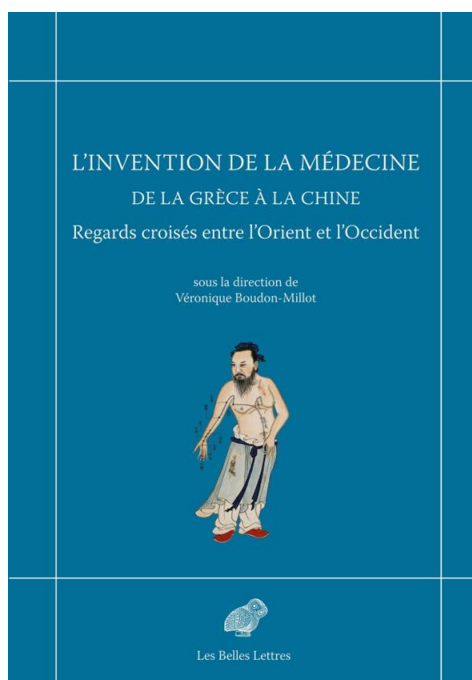
Pourquoi l'évêque de Tours s'est-il tant intéressé à cet obscur saint local vénéré au fin fond de l'Auvergne, à Brioude, modeste bourgade au cœur d'un monde rural ? En fait, ce personnage, peu connu par ailleurs, était le *specialis patronus* de Grégoire et de sa famille ; son oncle Gallus, évêque de Clermont, avait institué en 543 la fête de S.Julien, qui était célébrée en grande pompe à Brioude, et son père l'avait conduit sur sa tombe en 547. Sans doute cette famille aristocratique et celle des *Aviti Apollinares*, à laquelle appartenait le chroniqueur et évêque de Clermont Sidoine Apollinaire, avaient-elles des biens dans cette région reculée, ce qui expliquerait leur implication dans l'essor du culte.

Dans sa *Vita*, Julien est présenté comme un soldat chrétien né à Vienne, qui avait été décapité à Brioude vers 380, en même temps qu'un tribun militaire nommé Ferréol. Sur l'emplacement de son supplice, on construisit une chapelle, où des miracles ne tardèrent pas à se produire, ainsi qu'à la fontaine proche où sa tête avait été lavée après son exécution. Autour de ces deux pôles -le tombeau et la fontaine- se développa un culte. En 543, l'évêque Gallus y institua une fête des Rogations, à la mi-Carême, avec une procession venant à pied depuis Clermont en trois jours. La fête fut alors fixée de façon arbitraire au 28 août et la

chapelle initiale, agrandie à deux reprises, devint un véritable sanctuaire de pèlerinage. Devenu évêque de Tours, Grégoire y organisa l'*adventus* de reliques de S.Julien et favorisa la fondation d'un monastère placé sous son patronage à proximité de la cité. De là le culte du martyr s'étendit à la Touraine, au Sud-ouest de la Gaule et à la ville de Vienne, où il était vénéré avec S.Ferréol. C'est dans ce contexte que se situe la rédaction par Grégoire de son *Liber de passione et virtutibus sancti Iuliani martyris*, qui fait l'objet de cette publication. Si la *Vita* est très sommaire, - on ne savait rien sur Julien en dehors du fait qu'il était originaire de Vienne et qu'il avait subi le martyre à Brioude-, les miracles attribués par Grégoire à S.Julien sont très intéressants et apportent des informations précieuses sur la vie de son sanctuaire et les attentes des pèlerins qui s'y rendaient. Le saint y apparaît comme un guérisseur efficace, mais surtout un justicier, qui intervenait en faveur des humbles et des opprimés et faisait bénéficier les fugitifs du droit d'asile que les pouvoirs laïcs avaient souvent tendance à violer. Ils nous ouvrent également des aperçus sur l'histoire politique et sociale de l'Auvergne en ces temps troublés : située dans une région disputée, Brioude fut successivement envahie et pillée par les Burgondes, puis par les Francs, et sa population réduite en esclavage. A chaque fois, l'intervention d'un chef influent ou d'un membre de la famille royale permit finalement, par l'intercession de S.Julien, la libération des habitants et la restitution à l'église des objets précieux qui y avaient été dérobés. Mais le principal intérêt de ce recueil de miracles est de nous fournir des renseignements assez précis sur la vie d'un sanctuaire local à l'époque mérovingienne. Nous y apprenons en effet que celui de S.Julien était géré par un archiprêtre, désigné comme *aedituus*, entouré de quelques clercs, et surtout par un groupe de gardiens appelés « portiers », qui jouaient un rôle d'intermédiaires en accueillant les pèlerins et en leur indiquant les gestes à accomplir pour obtenir la réalisation de leur vœu. Ils distribuaient également des poussières prélevées autour du tombeau de Julien, qui constituaient des *pignora* chargés de la *virtus* du martyr, et ils recevaient les offrandes des visiteurs et des miraculés. Les pèlerins devaient assister aux vigiles le soir et pouvaient passer la nuit dans la basilique ; ils étaient particulièrement nombreux au moment de la *festivitas* du saint qui attirait un grand concours de foules.

Comme on le sait par ses autres écrits, Grégoire de Tours considérait que la divine providence avait distribué ses dons entre les diverses parties du monde chrétien et pourvu chaque ville et chaque région d'un protecteur attitré. A ses yeux, visiblement, Julien avait vocation à devenir le saint patron de l'Auvergne. Il ne semble pas que ce projet ait abouti, mais le prestige de S.Julien se maintint pendant tout le Moyen Age, comme l'atteste encore aujourd'hui la splendide basilique romane dédiée au martyr que l'on peut admirer à Brioude. »

Henri-Paul FRANCFORT



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage dirigé par Véronique Boudon-Millot, avec la collaboration de Fangxiang Min et Liqiong Yang *L'invention de la médecine de la Grèce à la Chine. Regards croisés entre l'Orient et l'Occident*, Paris, Les Belles Lettres, 2026, 357 p.

Véronique Boudon-Millot a dirigé cette riche publication, issue d'une collaboration entre les universités de Paris, Shanghai et Pékin et d'abord publiée en chinois en 2024. Elle pose très clairement les problèmes et les limites de cette vaste entreprise dans l'« Avant-propos » de l'ouvrage (p. 7-18). Faisant justement référence aux travaux comparatifs de G.E.R. Lloyd sur la science grecque et la science chinoise, elle met en perspective les notions mêmes de « science » et d' « origine » pour un domaine, la médecine, « dont le savoir, depuis l'Antiquité, s'articule à la frontière de la

philosophie et de ce qu'on appellera bientôt les sciences humaines » (voir en général : G. E. R. Lloyd, Nathan Sivin, *The way and the word: Science and medicine in early China and Greece*, Yale University Press, 2002). Ainsi, dans cette approche, trois écueils méthodologiques ont été évités : 1) la généralisation comparative de la « science grecque » et de la « science chinoise » prises chacune comme un tout homogène, 2) l'ignorance des changements intervenus depuis le III^e millénaire dans les différents domaines (médecines babylonienne, indienne et égyptienne, médecine hippocratique et galénisme, héritage syriaco-arabo-hébraïco-arménien) et 3) celle des aspects inhomogènes et diversifiés de la médecine de chacune des aires. Le corpus de textes considérés est gigantesque, car il organise sous forme écrite un « savoir de guérison », celui de « l'art médical » selon la formule hippocratique, qui bien souvent s'articule avec des manières de voir le monde, avec des philosophies, mais qui toujours vise à soulager ou guérir la souffrance ou la maladie, lot commun de l'espèce humaine. Ce n'est pourtant pas une encyclopédie historique médicale qui nous est livrée, mais un parcours raisonné qui commence par la Chine puis traverse la Mésopotamie, l'Égypte, la Grèce et Rome, passe par « la Perse, Édesse, Nisibe, Bagdad et s'en va jusqu'en Inde ». Après avoir présenté les contributeurs, V. Boudon-Millot, en deux pages limpides et denses (p. 17-18), évoque ces composantes essentielles que sont les pharmacopées, la thériaque, les régimes alimentaires, les liens entre religion et médecine, les théories du microcosme/macrocosme, celles des humeurs, et des souffles. Le regard du médecin sur le patient peut se déplacer, selon les traditions, des pieds à la tête, ou l'inverse, et « seul peut-être le corps féminin vu comme un « contenant » paraît faire un semblant d'unanimité, au moins dans les traditions mésopotamiennes, grecque et rabbinique ». La figure du « soignant » est multiforme et la question d'un modèle de médecine original, qui se serait mis en place ici ou là sans référence aux autres, mérite d'être posée, car, au fond, toutes ces médecines anciennes se sont mises en place dans l'Eurasie, un continent ouvert depuis toujours aux circulations et aux échanges, y compris dans le domaine culturel. La note n° 8, p. 17 précise d'ailleurs que l'ouvrage ne prétend pas rendre compte de « toutes les formes de savoir médical qui ont pu exister en Asie, Afrique, Amérique, Océanie, etc. ». Cette constatation modeste nous rappelle que des guérisseurs et des chamanes ont existé et

pratiquent toujours au Tibet et en Asie centrale, par exemple, ce qui ne fait que mettre en valeur l'immense érudition déployée par chacun des auteurs des différents chapitres.

L'ouvrage commence donc son parcours par la Chine, le domaine le plus lointain de ce panorama érudit, mais qui n'est pas un aboutissement. Le premier chapitre, dû à Jianmin Li (Institute of History and Philology, Academia Sinica), s'intitule « Bian Que et l'histoire de la médecine chinoise. Une « école post-sceptique » ? », (p. 19-56). Il examine avec soin les questions posées par les différentes « origines » des styles médicaux qui, malgré de nombreux textes et des documents écrits découverts dans des fouilles de sépultures, ne se laissent pas enfermer dans une évolution linéaire, même multiple, dont les dates seraient bien arrêtées. Le goût chinois pour la copie ne laisse pas aisément identifier les « origines » ni retracer des évolutions avérées. Cela au point que « les ouvrages médicaux attribués à l'Empereur Jaune, aux Maîtres Bai ou à Bian Que inaugurent tous une tradition de textes pseudépigraphes. » Ainsi la célèbre théorie des méridiens, bien connue en Occident grâce au succès populaire de l'acuponcture, est bien plus complexe qu'on ne le pense généralement, distinguant les grands réseaux (*daluo*), les réseaux extraordinaires (*qiluo*), les ensembles complexes (*jingluo*), mais aussi les points *shu* à quoi s'ajoutent par exemple les traités du pouls (p. 55). Cependant, à côté des théories, de la littérature, des rivalités des royaumes et des personnages (devenus) légendaires, que relatent les traités des historiens (y compris celui de Sima Qian lui-même), nous apprenons qu'une médecine pratique et efficace s'est bel et bien mise en place depuis au moins les Royaumes Combattants, et que le Sichuan fut un centre important sous les Han (p. 53-54).

Markham J. Geller (University College, London), contribue à l'ouvrage avec « Une nouvelle compréhension des origines de la médecine babylonienne antique », (p. 57-80). Son texte insiste sur la différence et la complémentarité entre l'« exorciste » (*ashipu*) et le médecin (*asû*). Il écrit ainsi que « contrairement aux systèmes médicaux grec, chinois ou ayurvédique, il est difficile d'identifier une théorie médicale babylonienne clairement formulée. » Il signale ainsi des listes anatomiques, des catalogues de maladies, des répertoires de plantes et de minéraux et insiste sur *Le manuel de diagnostics* qui, dû aux « exorcistes », comprenait des présages et manifestait un cadre théorique « distinguant les parties du corps selon qu'elles étaient chaudes, froides, humides ou sèches, ainsi que selon quatre couleurs à valeur diagnostique – rouge, blanc, noir ou jaune. » De plus, la tablette cunéiforme de l'ancien catalogue médical d'Assur, du VIII^e siècle, fournit une liste de quatre-vingt-dix traités médicaux et une autre des maladies selon les parties du corps. L'auteur donne aussi des exemples de procédures, d'incantations médicales et de prescriptions (p. ex. sur la rate dont celle d'une chèvre, dans le Talmud babylonien en syriaque, qu'il rapproche d'une prescription akkadienne). Cette contribution, très ouverte à des apports comparatifs de textes de cultures voisines est l'un des exemples de la communication, dans le temps et l'espace, de ces savoirs médicaux anciens. L'auteur, à raison, n'a pas parlé de médecine « mésopotamienne » bien qu'il s'agisse bien de cela, pas plus qu'il n'aborde la question des amulettes et autres breloques « guérisseuses » qui relèvent de la magie et non de la médecine.

Marie-Hélène Marganne (Centre de Documentation de Papyrologie Littéraire, Liège), avec « De la médecine égyptienne à la médecine grecque : rencontres, interactions et différences », (p. 81-104) confronte la médecine grecque rationnelle à une médecine égyptienne conservant un « aspect toujours fortement ritualisé en lien étroit avec la religion et la magie » qui est considéré comme une science jusqu'à la conquête romaine en 30 av. J.-C. Les papyrus médicaux égyptiens sont des livres de pratiques : empirisme, religion, magie. La liste des ingrédients y est impressionnante (p. 86-87) et l'on s'émerveille d'apprendre que « plusieurs noms grecs de drogues sont des emprunts égyptiens » (p. 89). Mais l'importance de la médecine hippocratique (p. 90- 99) importée à la conquête d'Alexandre (332 av. J.-C.) et celle

de la grande école médicale d'Alexandrie ne masque pas le rôle essentiel d'Osiris, d'Horus et des intailles magiques. L'exposé de M.-H. Marganne, fort complet, nous conduit jusqu'à la fin de l'Antiquité au VIIe siècle.

Notre confrère Jacques Jouanna (Membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), spécialiste mondialement réputé d'Hippocrate et du corpus hippocratique, a rédigé un chapitre fondamental, « La naissance de l'art médical occidental : Hippocrate », (p. 105-130). Il y décrit le moment où, dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., les médecins eux-mêmes s'interrogent « sur la finalité de leur art et sur ses méthodes, sur sa place par rapport aux autres arts et aux autres sciences ». Hippocrate, le « Père de la Médecine » appartient à une lignée médicale qui s'est développée à Cos. Il précise bien ce que l'on entend par « naissance » et le rôle de l'expression écrite dans ce moment où l'on est passé de l'oral, après l'époque de Pythagore, de l'école de Crotone et de la science ionienne archaïque au règne d'une « raison rationnelle ». Le prestige d'Hippocrate, souligne J. Jouanna, fut le garant et la cause de la survivance du « corpus hippocratique » jusqu'à aujourd'hui. Pour la vie de ce médecin, la réalité se mêle à la légende mais le départ entre les sources a été fait et l'on sait par exemple qu'il s'en fut exercer en Thessalie. L'enseignement médical d'Hippocrate se diffusa dans les cités grecques par l'entremise des Asclépiades de Cos, selon des règles codifiées qui préservaient les prérogatives de la famille ; il en allait de même chez les médecins de Cnide, leurs rivaux, dont le plus célèbre fut Ctésias qui exerça à la cour du Grand Roi. À l'époque hellénistique, Alexandrie acquit une position dominante. La description historique précise de la vaste *Collection hippocratique* de traités permet au lecteur d'appréhender une histoire complexe et parfois contradictoire dans laquelle apparaissent en bonne place les anciennes *Sentences cniennes*. De plus, un traité comme *Airs, eaux, lieux* possède des qualités ethnographiques, dans une comparaison célèbre entre les Européens et les Asiatiques, déterminés par la nature et le climat, mais sans faire intervenir le moins du monde les dieux. La caractérisation de l'hippocratismes (p. 124-125) met en avant de rares qualités d'observation précise et une rationalité. Enfin, les aspects moraux de cette médecine comme le *Serment* ou la maxime « être utile ou ne pas nuire » sont utilement rappelés au lecteur, dans leur contexte historique.

Prolongeant l'hippocratismes, Véronique Boudon-Millot (CNRS, Paris), avec « L'apogée de la médecine occidentale ancienne : Galien et son héritage », (p. 131-163) présente aux savants et aux lecteurs la masse des vingt mille pages de l'édition de C. G. Kühn (1821-1833). Galien, considéré dans des écrits récents comme le « Père » de différentes spécialités médicales, jusqu'à la « neurochirurgie expérimentale » ou la « psychothérapie », est la figure majeure de l'Antiquité jusqu'au Moyen-Âge en Occident. Formé à Smyrne, Corinthe et Alexandrie, il obtint le poste de médecin des gladiateurs à Pergame, avant de se rendre à Rome puis de revenir à Pergame et aboutir à Aquilée. Des blessures aux pestilences, son expérience et ses succès furent grands et son œuvre écrite gigantesque, malgré un sinistre qui l'obligea à en réécrire une partie. Il le faisait très vite, dictant à des scribes formés à la tachygraphie. De l'auteur de cette œuvre, Mme Boudon-Millot dégage l'idée d'« un médecin-philosophe au-dessus des écoles », apprécié de l'empereur Marc-Aurèle lui-même qui le loua comme « excellent médecin et meilleur philosophe ». Il fut réputé non seulement comme grand médecin, mais aussi pour ses démonstrations et ses conférences. Le système médical de Galien se fonde notamment sur l'étude de l'anatomie. Il fit aussi paraître des œuvres « pour les débutants » (*les os, les muscles, le poulx*), et d'autres sur *les muscles, les nerfs les veines et les artères* (mais sa physiologie est fautive : il croit reconnaître une faculté sanguifique des veines, une coctrice de l'estomac et une sphygmique dans le cœur). Ses principes de nosologie, de pathologie et de thérapeutique (hygiène et régime, pharmacologie - plus de trois mille pages - et chirurgie) précisent et développent ceux issus d'Hippocrate, mais font aussi

œuvre originale. Sa philosophie et sa logique figurent en bonne place dans ce vaste ensemble où ont abondamment puisé ses successeurs, byzantins, mais pas seulement. En effet, malgré « ses limites et ses erreurs, majoritairement entraînées par son dogmatisme et son asservissement à la théorie des quatre éléments, des quatre humeurs et des huit tempéraments... malgré les errances de sa physiologie dues au dogme des facultés... l'enseignement [de Galien] va être adopté...pendant près de quinze siècles à la fois par la médecine occidentale et orientale. » (p. 153). Cela ne fut pas le cas de sa philosophie, vite oubliée. Cependant, il ne fut radicalement mis en cause qu'à la Renaissance par A. Vésale (1514-1554) puis par W. Harvey (1578-1657). Aujourd'hui l'intérêt de son œuvre est varié, mais il reste un sujet majeur, la bibliographie le montre (p. 156-163), en Europe mais aussi dans le domaine de l'histoire de la médecine orientale.

Les cinq chapitres suivants montrent, d'une certaine manière, comment s'effectua le rayonnement de la médecine hippocratique et galénique dans des univers différents.

Philippe Mudry (Université de Lausanne), avec « D'Asclépios à Esculape. La médecine et le médecin à Rome », (p. 165-191) aborde la question de l'introduction et de l'acculturation de la médecine grecque à Rome à partir de la fin du III^e s. av. J.-C.. Ce chapitre consacre cinq pages à la « tradition populaire » connue principalement par des passages de Caton et de Pline. Celle-ci, rurale et empirique se compose de recettes (voir la « médecine du chou » chez Caton, *De agricultura* 156-157) et de rituels magiques. La « prescription immonde » y aurait figuré en bonne place (excréments, blattes, etc.) à côté des amulettes et de rituels codifiés ainsi que d'autres recettes données par Celse et Dioscoride. La difficulté de connaître cette médecine italique, qui n'a pas été décrite, est patente. La réception de la médecine grecque, et certaines préventions de Pline à l'égard des médecins grecs, comme des Orientaux, semble plus sociale que technique ou philosophique. Le traité *De medicina* de Celse (1^{er} siècle) prend position sur la décadence des mœurs et le déclin de la santé, cherche « une voie moyenne entre dogmatisme et empirisme », et considère sérieusement la dissection, contre le rejet général. La conception du *medicus amicus* chez Scribonius Largus en opposition avec le méthodisme est intéressante à noter, elle se prolonge par la *misericordia*. Ces médecins romains peuvent garder dans leurs traités des recettes paysannes, comme manger un serpent pour se libérer des écrouelles, car ils juxtaposent les savoirs sans les hiérarchiser souligne M. Mudry.

Grigory Kessel (Österreichische Akademie der Wissenschaften), avec la « Médecine syriaque », (p. 193-220) nous fait entrer dans le monde oriental. Chrétiens de langue araméenne vivant dans différents pays, leurs réseaux ont fait que des textes composés en Syrie « ont pu atteindre l'Iran, le golfe Persique, la Chine et l'Inde ». Ainsi en va-t-il du traité médical de Alī ibn Sahl Rabban al-Ṭabarī, (ne pas confondre avec l'historien Ṭabarī) médecin syriaque originaire de Merv, converti à l'islam vers la fin de sa vie (vers 855). Cependant « les origines de la médecine syriaque doivent être recherchées... à Alexandrie » avec Sergius de Rēsh'ayna' (p. 196). Il est important de souligner ici qu'à partir du VI^e siècle des *xenodocheia* ont été fondés, parfois à l'initiative de rois sassanides. Ainsi Khosrō Ier (Chosroès, 531-579) fonda l' « académie » ou « université » de Gundēshāpūr où fut mis en place un système hospitalier et d'enseignement de la médecine (un CHU avant la lettre) qui côtoyait une entreprise de traduction d'Hippocrate et de Galien, non en moyen-perse, mais en syriaque. Le même souverain accueillit aussi les derniers philosophes néoplatoniciens après la fermeture de l'Académie d'Athènes par Justinien, parmi lesquels Priscien le Lydien, auteur des *Solutiones ad Chosroem* qui touchent en partie à la médecine. Outre des traductions de Galien, la production syriaque comprend aussi des œuvres originales dont les *Questions sur la médecine pour les étudiants* de Ḥunayn ibn Ishāq, ouvrage achevé par son neveu. Par ailleurs

une tradition ancienne, remontant aux Assyriens, fait état de divinations, de charmes et d'amulettes. La théorie médicale reposait sur celle, antique, des humeurs et l'auteur prend en compte l'importance des hellénophones exilés et invités au Khuzistan ainsi que de Gundēshāpūr (p. 205-206). Pour la pharmacologie, outre des traités, il mentionne l'édition récente par Ph. Gignoux†, d'un lexique syriaque de 700 entrées dont certaines relient les traditions médicales perse, arabe et sanskrite (cf. note 65). Les auteurs syriaques furent des missionnaires et des passeurs, on les retrouve ainsi dans un manuscrit de Turfan du IX^e siècle ou placés à des postes importants en Chine sous les Yuan. Ils ont pu être à l'origine de la transmission de la médecine grecque en Perse (dans le *Dēnkard* et le *Bundahishn*), ainsi que chez les Arabes et de là vers l'Occident latin. Mais les recherches sur ces interactions n'en sont qu'à leurs débuts, comme le souligne M. Kessel (bibliographie p. 211-220).

Robert Alessi (Université de Poitiers), traite « La naissance de la médecine arabe », (p. 221-246), reconnaissant une forte influence de la médecine grecque à la suite de grandes séries de traductions des Abbassides aux Būyides, avec la mention particulière de Ḥunayn ibn Iṣḥāq mentionnant que la majorité des traités de Galien étaient connus et traduits en syriaque ou en arabe dès le IX^e siècle. Le travail d'assimilation de la médecine grecque (Hippocrate, Galien et Dioscoride) avant débuté au Proche-Orient bien avant la conquête arabe (Alexandrie, Constantinople, Antioche, Amida et Édesse), les fermetures successives par les empereurs byzantins Zénon puis Justinien I^{er} des écoles d'Édesse (489), puis d'Athènes (529) firent le succès des médecins chrétiens de Ġundeysābūr (Gundēshāpūr) dans l'empire sassanide (voir plus haut). Les traités et compilations arabes permettent de tracer l'évolution qui conduit « de la médecine bédouine à la médecine des princes » (p. 229-235), à l'aide de rares attestations lexicales anciennes d'organes ou de pathologies. On doit mentionner aussi, entre autres, le médecin al Ḥārīṭ ibn Kaladah aṭ-Ṭaqafī qui aurait pu s'entretenir dans sa jeunesse avec Chosroës I^{er}, selon un intéressant dialogue reconstruit (p. 234-235). La première médecine abbasside reposa sur tous ces acquis grecs et syriaques, transmis et illustrés par les médecins chrétiens qui se retrouvèrent à la cour de Baghdad, venant du Ġundeysābūr (Gundēshāpūr), notamment ceux de la lignée des Baḥtīšū, si bien que d'une certaine manière on retrouve une extension de la médecine grecque, encore une fois.

Avec Lennart Lehmhaus (Eberhard Karl Universität Tübingen), l'on aborde « Les connaissances médicales dans les anciennes traditions juives », (p. 247-291). Nous retrouvons la liste des connaissances sur le corps, les régimes et les remèdes, ainsi que celle « des sources des différentes époques de la Bible hébraïque, les traditions apocryphes, les œuvres de Philon et de Joseph, la littérature de Qumran, puis le Midrash rabbinique, les textes talmudiques ou les traductions explicatives targumiques de la Bible. » Ces écrits se situent entre une approche scientifique et des prescriptions religieuses. Les recherches sont abondantes et les écrits scientifiques foisonnent (voir notes 2 à 15). « Anatomie et physiologie » (p. 253-271) précèdent les « Stratégies de compilation – mise en pratique des connaissances dans les groupes médicaux talmudiques ». Des concepts rabbiniques de handicap aux remarques sur la pureté ou l'impureté rituelle, « L'anatomie dans la Mishnah englobe à la fois le domaine de l'épistémè corporelle et séculière et le savoir « caché » cosmique ou divin. » Dans ce contexte, la compétence interprétative des sages, la tradition exégétique juive, l'emporte sur l'observation empirique (exemple des 48 membres du corps humain, p. 258-259). Le corps féminin est l'objet d'une description particulière en termes de « maison », corrélée à la pureté et l'impureté ainsi qu'aux enfants. Le corpus talmudique donne une large place aux recettes de toutes sortes (p. 261-264), mais régulées par les prescriptions rituelles. Cependant, celles-ci s'effacent parfois, comme par exemple avec les soins permis pendant le Shabbat ou le recours possible à la médecine non-juive. Certaines recettes et certains principes sont d'ailleurs

similaires aux égyptiens, babyloniens ou gréco-romains. En somme, les textes talmudiques offrent « une approche plutôt pragmatique et axée sur les solutions que sur l'idéologie ou la théologie » (p. 271). Dans le Talmud babylonien, le *Gittin*, un chapitre de sept pages, il est fait mention de recettes et d'incantations qui procéderaient d'un apport de superstitions de l'environnement perse zoroastrien, mais peut-être plus de manuels romains et d'une « médecine populaire » d'origine babylonienne, remontant à un lointain passé. D'autres listes y traitent de l'affaiblissement du corps, le tout étant fortement ordonné et structuré, prenant modèle sur la discussion du passage sur le *qordiaqos*, maladie du vin nouveau, naturelle ou démente diabolique, soignée par régime et amulette (p. 272, 276). La richesse de cette tradition et l'abondance des textes suscitent de nombreuses études et publications (bibliographie p. 278-291).

Jean-Pierre Mahé, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, donne un brillant panorama de mille ans de médecine : « La médecine arménienne : entre théorie grecque et pratique syro-arabe (V^e-XV^e siècles) », (p. 293-317). Celle-ci s'étend de la première traduction de texte médicaux entre le VII^e et le Xe siècle, succédant probablement à « des pratiques curatives, sans doute d'origine iranienne » (p. 294), jusqu'à ses premières applications, entre le XIII^e et le XIV^e siècle, en Euphratèse et en Arménie Cilicienne, grâce à la médecine syro-arabe. L'on distingue ainsi une première période (Ve-IX^e siècles), depuis Eznik de Kołb au Ve siècle, où règne l'héritage byzantin, et une théorisation qui cherche à faire correspondre le monde et l'organisme humain (humeurs, éléments, âges...). Une anthologie médicale des médecins grecs (p. 300-302) traduite directement du grec et le *Traité sur les quatre humeurs et les quatre cordes de la lyre*, (p. 296-299) mettent en rapport les quatre humeurs physiologiques et leur rééquilibrage par le jeu musical des cordes de la lyre, dans une certaine continuité de la tradition pythagoricienne, mais restant en lien avec la patristique, l'anthropologie et la christologie (Grégoire de Nazianze, Némésius d'Émèse, ps. Grégoire de Nazianze). La médecine arménienne à cette époque théorise et catalogue beaucoup. Puis, du Xe au XIV^e siècle (p. 303-308), elle s'oriente plus vers la pratique, et le rôle des érudits de langue syriaque est alors à souligner ; on cherche donc à guérir et le catholicos d'Arménie, soucieux de la santé publique, a ainsi commandé un véritable manuel d'épidémiologie. Le médecin syrien Abu-Saïd chrétien de langue syriaque, orthodoxe byzantin, est l'un des plus grands médecins de cette époque. Son traité reflète les enseignements et la doctrine de Galien ainsi que ses références anatomiques. De Mxit'ar Herac'i, originaire de Khoy (ancienne Her) nous sont connus plusieurs traités sur l'anatomie et une théorie des maladies infectieuses. Enfin Amirdovlat' d'Amasie, « clinique et pharmacopée dans l'empire ottoman » (p. 308-313) vécut (1420 ? – 1496) actif après l'anéantissement de l'Arménie cilicienne par les Mamelouks et la fin de l'empire byzantin. Il mena une vie acétique et itinérante « pour conserver l'indépendance morale et intellectuelle nécessaire à l'exercice héroïque de sa profession ». Il fut néanmoins reconnu par le sultan Mehmet II, qui le prit à son service, lui procurant des livres et le loisir d'écrire, notamment sa célèbre *Utilité de la médecine* qui rend hommage à Hippocrate et à Galien. C'est encore lui qui, pour élaborer sa *Pharmacopée*, retrouva un ouvrage de Musi bin Maymoun, c'est-à-dire Maïmonide (1135-1204), médecin personnel de Saladin, qui donne la nomenclature en arabe des substances que lui-même compléta par « la vertu des remèdes ». Son *Inutile aux ignorants* (entre 1478 et 1482) est une imposante somme pharmacologique arménienne, multilingue.

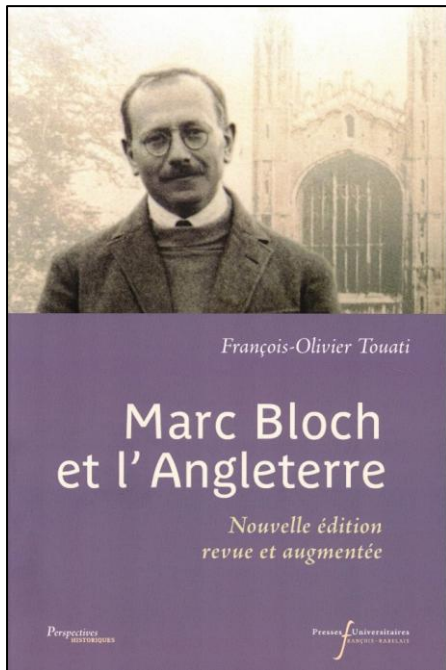
La médecine indienne, par contraste est avant tout celle du sous-continent, développée et écrite dans la culture indienne, mais nous verrons qu'elle a pénétré dans les contrées septentrionales dans et au-delà de l'Hindou Kouch.

Pierre-Sylvain Filliozat (†), Membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans « La médecine dans la civilisation de l'Inde ancienne », offre un panorama unique sur cette médecine (p. 319-344). La plus ancienne, la plus connue aussi est l'*āyurveda*, « d'origine immémoriale » et très popularisée de nos jours ; quelques échanges avec la médecine grecque peu avant le début de notre ère ; un système appelé *siddha* au Tamilnāḍu. Deux grandes sommes médicales paraissent pour l'*āyurveda*, la *Suśruta-saṃhitā* et la *Caraka-saṃhitā*, exposant théorie et pratique : « les idées sur le corps et la personne humaine dits Saṃkhya et Vaiśeṣika ; la théorie physiologique des trois éléments (souffle, phlegme, bile) ; l'épistémologie et la déontologie propres au médecin dans son contexte culturel et religieux. » Depuis la période védique (vers 1500 av. J.-C.) et celle de l'*Atharvaveda* (vers 1000 av. J.-C.), l'on relève les correspondances entre les composants corporels et les célestes et naturels, les parties de l'univers, au cœur de quoi se trouve le *prāṇa* (« souffle») concept théorique religieux riche « fondé sur une observation, celle de la puissance du vent dans la nature et celle de l'énergie physiologique. » La *Suśruta-saṃhitā* donne huit types de soins, montrant la complexité du savoir et de la pratique médicale. La *Caraka-saṃhitā* de son côté, sous une forme dialoguée, donne une place à la chirurgie ; Caraka aurait été un médecin à la cour de Kanīṣka, le grand souverain Kuṣāṇa (kouchan) du IIe siècle. Pierre-Sylvain Filliozat extrait sept concepts généraux dans l'*āyurveda* ancien (p.328-337) : le nom *āyurveda*, avec « la composition de la personne humaine vivante en quatre parties » avec la matière psychosomatique fluctuante et la conscience immuable ; la substance du corps : terre, eau, feu, vent, vide ; les trois *dhātu-s*, vent, feu et eau ; le système circulatoire, celui des trois humeurs en trois types de vaisseaux ; la maladie (et les symptômes), la thérapeutique qui vise à rétablir l'équilibre par l'administration de contraires dont les recettes composées d'ingrédients indiens sont exposées ; la chirurgie tenait compte de la souffrance du patient et cherchait à la soulager. L'épistémologie médicale de la *Caraka-saṃhitā* est exposée ensuite, complexe et éminemment humaine.

Avec ce chapitre se clôt l'étude savante du parcours de l'invention et de l'extension de la médecine hippocratico-galénique en direction de la chinoise.

Des « Résumés & Abstracts », (p. 345-356), ferment cet ouvrage qui concentre une somme énorme de savoirs érudits parfaitement maîtrisés. Il ouvre brillamment de nouvelles perspectives sur les sciences médicales, humaines et philosophiques dans le monde eurasiatique, un vaste réseau, et sur la longue durée, au-delà de la question de « l'invention », qui est le sujet précis du présent travail. La richesse des avenues tracées par les « regards croisés » rassemblés par Mme Boudon-Millot est donc tout-à-fait remarquable et riche de potentialités d'études multiples. »

Dominique BARTHELEMY



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur, le livre de François Olivier Touati, *Marc Bloch et l'Angleterre. Nouvelle édition revue et augmentée*, Presses Universitaires François Rabelais de Tours, 2026, 264 p. Cette réédition augmentée paraît au moment où Marc Bloch entre au Panthéon (23 juin 2026) et avec lui ce qu'il a incarné, non seulement comme martyr de la Résistance, mais aussi par les services qu'il a rendus, avec d'autres mais d'une manière particulièrement importante, à l'histoire comme moteur de la démocratie. L'introduction de François Olivier Touati le rappelle avec force. Le propos de son étude, ici enrichie substantiellement, tient au rééquilibrage qu'elle opère : les relations de Marc Bloch avec l'Allemagne, qui dominait la production historique entre 1860 et 1914, avaient auparavant davantage attiré l'attention. Or celles qu'il a eues avec l'Angleterre et les historiens anglais ne sont pas moins importantes. Il n'a pas été le seul : c'était déjà une tradition depuis le dix-

neuvième siècle que de méditer et d'écrire des histoires parallèles des deux nations pionnières de la démocratie européenne, à peu près réconciliées depuis la monarchie de Juillet, réunies à partir de 1905 dans l'entente cordiale et bientôt par le combat commun de 1914-1918. Comme plusieurs historiens de l'école méthodique, bien évoqués ici (Charles Victor Langlois, Charles Bémont, Charles Petit-Dutaillis), Marc Bloch s'intéresse aux traits communs des deux monarchies féodales, la française et l'anglaise, mais il le fait avec une originalité et une génialité propres dans ses *Rois thaumaturges* (1924). Autant que l'Allemagne, c'est l'Angleterre qui se prête bien au dessein d'histoire comparée, dont l'Auteur (p. 31 et passim) analyse avec pénétration le projet, qui suppose une modélisation préalable.

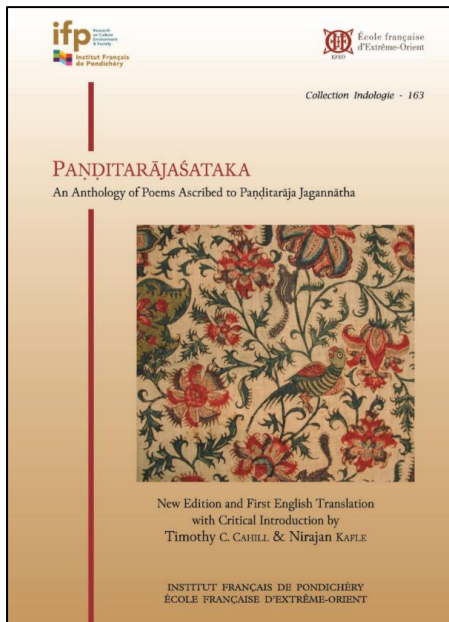
François Olivier Touati est un élève de Pierre Toubert et, à son exemple, il porte un vif intérêt à l'étude du passé de notre discipline : les « vieux auteurs », selon un propos de ce maître admiré, « n'ont pas toujours tort » et les lire permet de glaner de nombreuses suggestions, des éléments de réflexion ; en même temps, on s'avise aussi de ce qu'ils charriaient avec eux d'idées préconçues appelant un effort critique (comme nous-mêmes à notre tour, probablement). Même Marc Bloch, comme historien, n'en est pas tout à fait exempt, l'Auteur relevant tout de même que sa conception des « liens d'homme à homme » dans la société féodale, s'impose un peu « au préjudice des femmes » (p. 104), auxquelles les auteurs récents ont reconnu une place plus importante, accordée à la reconnaissance de l'hérédité des statuts sociaux.

À l'exemple de Pierre Toubert, François Olivier Touati tend à relativiser la « révolution historiographique » dont on crédite souvent les *Annales d'histoire économique et sociale* fondées en 1929. Il procure ici (p. 19-20) une belle citation de Pierre Imbart de la Tour, en date de 1907, qui souligne à quel point l'histoire méthodique, de par son élan propre, était déjà en train de se faire économique et sociale avant tout. L'entreprise des *Annales*, dans laquelle Marc Bloch s'est engagée à la suite de Lucien Febvre apparaîtra dès lors comme un effort d'accélération, une énergie permettant de surmonter des freinages, plutôt que comme une totale innovation. Comme l'avait souligné Pierre Toubert dans une préface aux *Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Marc Bloch dans ce livre de 1932 a notamment pris en compte les travaux de l'Anglais Frederic Seebohm (1883) avant lui peu

influents en France ; ce qui n'enlève évidemment rien à son apport personnel, très important. L'Auteur éclaire ici également les liens de Marc Bloch avec le milieu universitaire britannique, en ses diverses générations (incluant Thomas Frederick Tout, Frederick Maurice Powicke, Eileen Power, Michael Postan), et leur rôle dans la genèse de *Seigneurie française et manoir anglais* (conférences de 1934) et de *La société féodale* (1939-1940).

Ce livre est une véritable mine d'indications sur des « vieux auteurs » dont nous fréquentons les livres et articles avec profit en même temps qu'avec vigilance, à travers les relations de Marc Bloch avec eux. De ce point de vue, on lira comme un morceau de bravoure les pages (p. 161-169) consacrées à la critique du récit, élaboré plus tard par Ernst Kantorowicz, des discussions fraternelles et passionnées qu'il aurait eues avec Marc Bloch, durant toute une nuit, à Oxford en 1934 : François Olivier Touati exprime des doutes qui semblent très fondés, et souligne très bien l'écart béant qu'il y avait entre un homme de lettres aux fréquentations glauques, soucieux des tirages de son *Frédéric II* dans une Allemagne en proie à la volonté de puissance (1927), et un vrai grand savant, qui ne songeait qu'à servir l'histoire dans la quête de la vérité et la France de 1944 dans le combat pour sa Libération. Depuis 1940, comme le souligne très bien l'Auteur, jamais Marc Bloch n'avait douté de l'Angleterre, jamais il n'avait exprimé la moindre amertume, jamais il n'avait méconnu l'enjeu vital de son combat. »

Sylvain Brocquet



Paṇḍitarājaśataka. An Anthology of Poems Ascribed to Paṇḍitarāja Jagannātha. New Edition and First English Translation with Critical Introduction by Timothy C. Cahill & Nirajan Kafle. Institut français de Pondichéry, École française d'Extrême-Orient, Collection Indologie N° 163, 2024.

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom des Presses de l'Institut français de Pondichéry et de l'École française d'Extrême-Orient, l'ouvrage de Timothy C. Cahill et Nirajan Kafle intitulé *Paṇḍitarājaśataka. An Anthology of Poems Ascribed to Paṇḍitarāja Jagannātha*.

Le *Paṇḍitarājaśataka*, ou, littéralement, la *Centurie de Paṇḍitarāja*, est une des nombreuses anthologies de *subhāṣita*, c'est-à-dire de courts poèmes composés d'une seule strophe, qui ont circulé en Inde. Composée au XVIII^e siècle de n. è. par un compilateur anonyme, elle rassemble 335 stances réparties en quatre chapitres, trois

qui en regroupent chacun cent (ce sont donc des centuries au sens propre du terme) et un quatrième qui n'en contient que trente-cinq. Ces poèmes ont été eux-mêmes composés par différents poètes, dont la majeure partie par Jagannātha, poète et poéticien du XVII^e siècle, protégé de l'empereur Moghol Shāh Jahān (1592-1666, règne de 1628 à 1658), qui lui a octroyé le titre de « roi des savants » (*paṇḍitarāja*), tandis que certains demeurent anonymes. Un bon nombre d'entre eux figurent déjà dans des anthologies antérieures, dont ils sont repris.

C'est en 2007 que Timothy C. Cahill (Associate professor à l'Université Loyola de la Nouvelle-Orléans, spécialiste de poésie savante et de poétique) et Nirajan Kafle (Associate professor à l'Université Ashoka, Haryana, spécialiste notamment de Śivaïsme) ont conçu le projet d'éditer à nouveaux frais le recueil, avec une traduction intégrale de tous les poèmes. Dans l'introduction, ils précisent en quoi a consisté cette nouvelle édition, la première en caractères nāgarī : le *Paṇḍitarājaśataka* n'avait auparavant été édité qu'une seule fois, en 1870 à Visakhapatnam, en caractère télougous (réimpressions en 1880 puis, après révision, en 1895), avant d'être republié en 1926 comme appendice du *Paṇḍitarāja Jīvitamu (Vie de Paṇḍitarāja)* ; en dehors de ces publications, les auteurs n'ont disposé que d'un seul manuscrit, en nāgarī, conservé à Madras et datant de 1948 – postérieur, donc, aux éditions susmentionnées. En plus de ces versions du recueil lui-même, ils ont opéré un soigneux recoupement de tous les poèmes déjà inclus dans les anthologies antérieures, ce qui leur a fourni, *in fine*, un ensemble textuel assez vaste, sur la base duquel ils ont pu réaliser une édition critique, qui constitue désormais l'édition de référence de l'œuvre.

L'introduction (pp. 11-48) propose, outre une description détaillée de la méthodologie éditoriale adoptée, une étude du recueil portant successivement sur son genre littéraire, sur sa langue, sur ses sources, sur les anthologies parallèles, sur les finalités recherchées par le compilateur. En ce qui concerne le genre, les auteurs montrent que la plupart des poèmes relèvent de l'*anyokti*, litt. « énoncé d'une autre signification », donc en quelque sorte de l'allégorie : l'objet visé est presque toujours différent de celui qui est explicite, qu'il s'agisse de strophes satiriques, morales ou politiques, ce qui implique le recours au langage indirect, à la suggestion, parfois au double sens. Les principales figures de style qui favorisent ce déploiement d'une signification implicite sont relevées, ainsi que les traités de poétique où

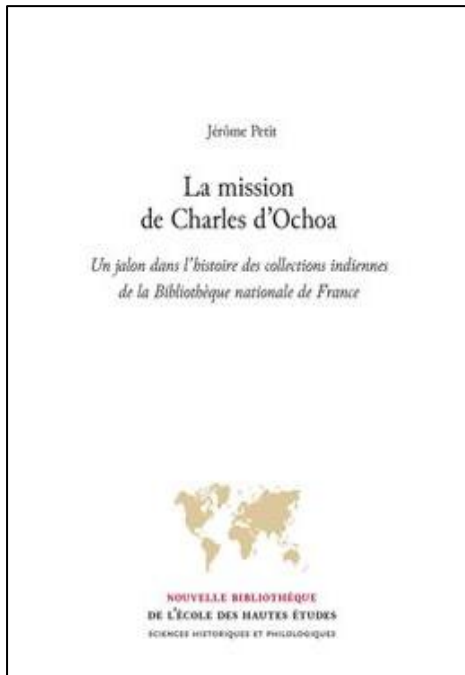
elles sont définies, sans faire l'objet d'une étude détaillée. Les sources font l'objet d'un examen minutieux : les auteurs distinguent d'abord la principale d'entre elles, le *Bhāminīvilāsa* de Jagannātha (cf. *supra*), ainsi que le *Rasagaṅgādhara* du même poète, puis les autres anthologies, bien représentées elles aussi – les différentes occurrences de chacune des strophes figurant déjà dans ces compilations sont signalées dans l'apparat critique de l'édition qui suit –, et enfin une cinquantaine de poèmes originaux, n'ayant aucune attestation antérieure. C'est sans doute la partie de l'introduction consacrée aux finalités du recueil qui constitue l'aspect le plus original de l'étude : reprenant partiellement à leur compte l'approche adoptée par l'ouvrage fondateur de Jesse Knutson, *Into the Twilight of Sanskrit Court Poetry: The Sena Salon of Bengal and Beyond* (Berkeley, 2014), ils établissent une relation entre le choix de poèmes effectué par le compilateur anonyme et la situation historique dans laquelle il a œuvré, en l'occurrence la domination politique des Moghols. Il était en effet vital, pour un poète, de trouver un mécène lui accordant protection et subsides, et pour cela de savoir plaire au souverain. Il en résulte, pour les poètes brahmanes de l'époque à laquelle ce recueil a été composé, la nécessité d'expurger leurs écrits des références religieuses et, dans une moindre mesure, philosophiques dont la poésie sanskrite est traditionnellement constellée, tout en conservant les figures, les motifs et les *topoi*. Les auteurs relèvent ainsi un certain nombre d'absences, telles que les références au dharma, c'est-à-dire à l'ordre de l'univers et à la vision du monde que structure celui-ci, ou encore les dieux de l'hindouisme. L'évocation du souverain, essentielle dans la poésie sanskrite, l'appel à son patronage ou la satire du mauvais mécène doivent pouvoir de comprendre s'agissant d'un monarque de religion musulmane, amateur de culture savante indienne mais étranger au système de valeurs qu'elle véhicule.

Après l'introduction, précédée des indications nécessaires pour déchiffrer l'apparat critique (pp. 49-53), vient l'édition en caractères nāgarī (pp. 55-139), pourvue, en bas de page, de son apparat critique en deux parties, l'une livrant les concordances avec les sources antérieures et l'autre, les variantes textuelles. La traduction (pp. 141-221), qui suit cette partie éditoriale du volume, se caractérise par sa grande précision – les auteurs signalent leur choix d'une traduction aussi littérale que possible –, ainsi que par sa volonté de respecter au mieux le mouvement syntaxique du texte, s'attachant en particulier à situer l'information principale à la fin de la strophe, comme il est d'usage en sanskrit. La structure prosodique est également respectée, sans que la traduction soit versifiée – c'est un usage révolu, car trop coûteux en termes d'exactitude –, grâce au recours à une sorte de poésie en prose qui fait bien sentir la dualité des deux hémistiches, même si chaque poème contient davantage de lignes que les quatre de rigueur. D'une façon générale, la traduction, malgré sa précision, se révèle plaisante à lire, et les sous-entendus, inhérents au genre, se perçoivent aisément.

L'ouvrage contient également de nombreux et utiles appendices (pp. 223-277) : strophes additionnelles, liste des nombreuses allitérations – c'est un trait original de ce travail, qui mérite qu'on le souligne –, liste des mètres utilisés, concordance, liste des sources et liste, par strophe, des références à ces sources. Une bibliographie copieuse complète l'ensemble (pp. 279-295), ainsi qu'un index général (p. 197-310).

C'est un livre réellement bien fait, très complet et reposant sur une solide expertise philologique, que proposent ici Timothy C. Cahill et Nirajan Kafle – un livre de référence, qui offre un accès facile à une anthologie poétique sanskrite récente, dont ils analysent avec pertinence les caractéristiques formelles et les enjeux. Un livre qui, outre l'intérêt historique qu'il ne peut manquer de susciter, apportera également à ses lecteurs l'occasion de goûter cette poésie des *subhāṣita*, si essentielle en Inde, comme en témoigne sa remarquable longévité. »

Sylvain Brocquet



Jérôme Petit, *La mission de Charles d'Ochoa. Un jalon dans l'histoire des collections indiennes de la Bibliothèque nationale de France*, Nouvelle Bibliothèque de l'École des hautes études, Sciences historiques et philologiques, vol. 1, ouvrage publié avec le concours de la Fondation Colette Caillat de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, EPHE-PSL, 2025, xii + 378 p. ISBN : 9782492861246.

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom de son auteur, l'ouvrage de Jérôme Petit, *La mission de Charles d'Ochoa. Un jalon dans l'histoire des collections indiennes de la Bibliothèque nationale de France*.

La philologie, en tant que « science des textes », est entièrement dépendante de la collecte, du catalogage et de la conservation des manuscrits. Il ne s'agit donc pas là d'activités annexes, mais bien du fondement même de la discipline. Et corrélativement, l'histoire de cette discipline inclut, comme une part essentielle, celle des bibliothèques, de leurs acquisitions et des diverses

opérations qu'elles effectuent sur les fonds documentaires dont elles disposent. Cela est vrai, bien évidemment, des textes indiens. Le très beau livre de Jérôme Petit (ci-après JP) s'inscrit pleinement dans cette perspective. Rappelons que l'auteur est particulièrement bien placé pour se pencher sur cette histoire, qui exige une immense érudition et plusieurs compétences distinctes : conservateur chargé de collections (Asie du Sud et du Sud-Est) au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France (BnF), maîtrisant tous les savoirs techniques attachés à cette fonction, et indianiste spécialiste du jaïnisme ainsi que des littératures indo-aryennes en prakrit et dans des états de langue plus récents¹, il était mieux que quiconque à même de réaliser l'étude qui fonde cet ouvrage, pour la rédaction duquel il a consulté de nombreuses archives manuscrites, conservées essentiellement à la BnF, aux Archives nationales et à la Bibliothèque Mazarine.

Cet ouvrage porte sur un moment particulier dans la constitution du fonds de manuscrits indiens de la BnF, la collecte effectuée par Charles d'Ochoa (1816-1846)², entre janvier 1843 et novembre 1844³, de près de 300 manuscrits écrits dans diverses écritures (devanāgarī, persane, gujarati, gurmukhi, etc.) et diverses langues de l'Inde (sanskrit, marathi, hindoustani, hindi, gujarati, pendjabi, etc.), avec une appétence particulière pour la littérature composée au Maharashtra, région qu'il a traversée de part en part, séjournant, à Mumbai, à Pune, à Pandharpur, etc.⁴ Ainsi que l'indiquent titre et sous-titre, et que son auteur le précise dans

¹ Il est également professeur cumulant à l'École pratique des hautes études (section des sciences historiques et philologiques), titulaire de la chaire « Langues indiennes et cultures manuscrites ».

² Son nom complet est Pierre Charles Olloba, Olloba ayant été considéré comme un prénom par l'État civil, qui, semble-t-il, lui a attribué comme nom de famille Ochoa, prénom courant au pays basque (Otxoa) ; il est né en effet à Bayonne, de père inconnu (pp. 7-9).

³ Il s'agit des mois entre lesquels s'est effectué son voyage, qui comprend par conséquent le temps du voyage aller et retour – d'Ochoa n'a en réalité passé qu'un peu plus d'une année en Inde, où il est arrivé au printemps 1843 et dont il est reparti à la fin de l'été 1844 (pp. 338-339). Le volume de sa collecte n'en est que plus remarquable.

⁴ JP évoque la figure de CdO et sa fascination pour la littérature marathe, en particulier Muktabāi et Janābāi, dans une communication présentée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 12 mai 2023 (« Deux

l'introduction (pp. 9-11), l'objectif du livre est double : d'une part, retracer l'histoire des collections indiennes du département des manuscrits de la BnF, en adoptant un point de vue à la fois historique et épistémologique, en s'intéressant aux « motivations des protagonistes » ainsi qu'à la « chaîne de transmission » qui, des intermédiaires indiens sur le terrain au personnel de la Bibliothèque, a conduit à l'enrichissement de celle-ci ; et d'autre part, examiner de près l'apport de Charles d'Ochoa, considéré comme un jalon essentiel de l'histoire de ces collections, tant par la nature et l'intérêt des textes rassemblés, que par la personnalité et le parcours de celui que l'auteur qualifie de « candidat idéal » pour « appréhender toutes les questions qu'une rencontre entre la France et l'Inde a fait émerger » (p. 10).

L'organisation du livre reflète parfaitement ces deux projets complémentaires : outre l'introduction, qui fournit quelques éléments biographiques et précise le but poursuivi, il est divisé en trois chapitres de longueurs à peu près égales (une centaine de pages chacun), dont le premier propose une histoire des collections de manuscrits indiens de la BnF et le troisième une étude précise du fonds d'Ochoa, tandis que le second retrace les voyages en Inde à visée scientifique effectués par des français au cours de la première moitié du dix-neuvième siècle, dont ceux de Charles d'Ochoa, qui occupe deux des cinq sous-chapitres. Ainsi la moitié de l'ouvrage est-elle consacrée au personnage central de l'étude, minutieusement replacé dans son contexte historique et intellectuel.

Le premier chapitre (pp. 13-104), intitulé « Jalons pour une histoire des manuscrits indiens de la BnF », offre un parcours historique dans lequel sont énumérés les apports de manuscrits indiens depuis ce que l'auteur appelle le « geste fondateur des jésuites » (p. 14 sqq.), qui, dans le cadre de leur mission religieuse en Inde⁵, ont rapporté les premiers manuscrits sanskrits, copiés par leurs soins ou par ceux de copistes indiens gagés, constituant ainsi le premier fonds indien de la Bibliothèque, fort d'un peu moins de 200 items – jusqu'aux dernières acquisitions, effectuées au XX^e siècle. JP montre la variété des modes d'acquisition : campagnes en Inde pour copier, faire copier ou acheter des manuscrits de textes identifiés comme importants (cette collecte exige donc de sérieuses connaissances linguistiques), transfert de bibliothèques personnelles de savants, achats auprès de libraires spécialisés. Il souligne la variété des langues représentées : d'abord presque exclusivement le sanskrit, auréolé du prestige de langue la plus ancienne, à laquelle la grammaire comparée naissante au carrefour du XVIII^e et du XIX^e siècle confère ses lettres de noblesse, puis les autres langues de l'Inde ancienne – védique, prakrit, tamoul, persan, etc. –, enfin les langues modernes, comme le marathi, si bien représenté dans le fonds d'Ochoa, entré après sa mort, survenue en 1946. L'auteur insiste sur les grandes étapes de ce parcours, qu'il s'agisse du rôle joué par Anquetil-Duperron (1731-1805) au XVIII^e siècle, qui rapporta une copie du *Zend-Avesta* et une version persane des *Upaniṣad*, ou de celui d'Eugène Burnouf (1801-1852), dans la première moitié du XIX^e siècle, véritable fondateur de l'indianisme scientifique en France. Le chapitre s'intéresse également à la question si importante du catalogage, qui lui aussi connaît de multiples étapes, depuis le *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae regiae* d'Étienne Fourmont en 1739, jusqu'au *Catalogue du fond sanskrits*, réalisé par Jean Filliozat (1906-1982) entre 1941 et 1970, ou le *Catalogue du fonds Bengali* publié en 1983 par Prithwindra Mukherjee au BEFEO – en passant par les catalogues d'Alexander Hamilton

poétesses dans la construction de la littérature marathi », *Comptes rendus des séances de 2023*, fasc. ii, Paris, 2023).

⁵ Leur but initial était de maîtriser la langue pour convertir les brahmanes, espérant ainsi entraîner vers le christianisme le reste de la population – jusqu'à ce qu'une bulle papale le leur interdise, en raison du risque qu'ils aboutissent au résultat inverse, la *disputatio* avec les savants de l'Inde tournant à l'avantage de ces derniers !

(1762-1824) et Louis Langlès (1763-1824) en 1807 ou ceux d'Antoine Cabaton (1863-1942) entre 1907 et 1912. Outre l'histoire des catalogues édités, sont aussi passés en revue les catalogues demeurés manuscrits. Les problèmes posés par le catalogage, le choix des critères de classement et leurs enjeux épistémologiques sont soigneusement examinés, de même que les conditions matérielles dans lesquelles s'effectue ce travail aux différentes époques : la hiérarchie des bibliothécaires et de leurs assistants, gagés ou non gagés, leur précarité en termes de revenus et de santé.

Le deuxième chapitre (pp. 105-194), qui porte comme titre « Le voyage en Inde à l'heure des missions scientifiques », propose un aperçu historique des missions scientifiques envoyées depuis la France dans le sous-continent au cours de la première moitié du XIX^e siècle, contextualisant ainsi le second voyage de Charles d'Ochoa – celui qu'il a effectué entre 1843 et 1844, missionné par le Ministère de l'Instruction publique pour collecter des manuscrits. JP montre ainsi que la collecte de Charles d'Ochoa s'inscrit dans un mouvement général, qui concerne non seulement la recherche de textes, mais aussi la géographie physique et humaine, la géologie, les sciences naturelles. Il insiste en particulier sur le voyage du docteur Godefroy Robert, à la recherche de données géographiques, dont Charles d'Ochoa devait être l'auxiliaire, et qui témoigne très bien des ambitions et des objectifs de ces missions scientifiques. Là encore, en sont examinés avec précision les enjeux intellectuels, politiques et idéologiques⁶, en particulier les conditions dans lesquelles les autorités les diligentaient, selon quels critères elles sélectionnaient les voyageurs, comment elles les rétribuaient et ce qu'elles exigeaient d'eux⁷. JP s'appuie pour cela sur les archives administratives et sur la correspondance des protagonistes, en particulier celles du docteur Robert et de Charles d'Ochoa, dont il édite pour l'occasion de nombreux extraits. On découvre ainsi, en particulier, la précarité souvent poignante des voyageurs, qui étaient confrontés non seulement à des conditions climatiques de nature à ruiner leur santé – JP souligne que tous mouraient jeunes, à l'instar de Charles d'Ochoa, mort à trente ans –, mais aussi à une pénurie financière presque constante, qui les contraignait à mendier des subsides afin de poursuivre leur périple et acquérir les instruments dont ils avaient besoin, payer les intermédiaires et les copistes⁸.

Les deux voyages de Charles d'Ochoa font l'objet d'un récit aussi détaillé que possible : le premier (mars 1835-mai 1836), qu'il a effectué à des fins commerciales et que JP retrace essentiellement à partir de son journal conservé à la Bibliothèque Mazarine, permet de mieux appréhender sa personnalité⁹ et de comprendre comment ce tout jeune homme, épris d'art et de littérature, se prend de passion pour le monde indien auquel il est tout à coup confronté, au point de consacrer toutes ses années, après son retour, à l'apprentissage des langues indiennes contemporaines – en particulier l'hindoustani, sous la houlette de Garcin de Tassy (1794-1878) –, et de concevoir un projet de collecte pour lequel il parvient, à forces de démarches et de recherches d'appuis institutionnels, à obtenir un mission officielle du Ministère de l'Instruction publique. Le second voyage (mars 1843-novembre 1844), le conduit d'abord de Marseille à Mumbai, en passant par Suez. Il explore ensuite les principaux centres du Maharashtra, avec une incursion à Bijapur, au nord du Karnataka, dont il admire l'architecture indo-persane et où il classe les manuscrits de la bibliothèque du palais, obtenant par ailleurs

⁶ On découvre ainsi les présupposés racistes qui, inspirés de théories relevant de la phrénologie, pouvaient animer certains acteurs, comme Jules Antoine Arthaud, dans ses recommandations à Charles d'Ochoa (p. 170).

⁷ On voit par exemple avec quelle insistance le Ministre de l'Instruction publique s'assure la possession des documents de Charles d'Ochoa, mort prématurément peu après son retour à Paris.

⁸ Les lettres du Docteur Robert sont à ce titre édifiantes : sa mission, en raison surtout de son état de santé, n'ayant pas eu les résultats escomptés, le Ministère lui coupe les vivres, le plongeant dans la détresse.

⁹ Peut-être cette partie aurait-elle gagné à être écourtée, en réduisant le nombre ou la taille des citations extraites de son journal, quoiqu'elles contribuent à dresser le portrait du voyageur, permettant d'apprécier, par contraste, son évolution ultérieure. Ce journal est inédit : ne serait-il pas plus opportun d'en envisager l'édition ?

un ensemble de manuscrits arabes et persans. Il séjourne notamment à Pune, où il apprend le sanskrit auprès du pandit Viṣṇāsāstrī Bāpaṭa, et à Pandharpur, lieu d'une intense activité littéraire où s'épanouit, depuis longtemps, la poésie marathe. Charles d'Ochoa s'intéresse surtout, en effet, aux littératures en langues dites « vernaculaires », et tout particulièrement à la poésie en marathi. JP montre à quel point son itinéraire a été savamment organisé en fonction de son projet de collecte, le conduisant dans les lieux où il peut trouver les ressources textuelles qu'il recherche, les personnes à même de l'orienter, les copistes dont il a besoin pour constituer sa collection. Il relève enfin le caractère inachevé de sa quête, interrompue par la maladie, qui l'oblige à se rembarquer et causera sa mort moins de deux ans après son retour : il avait en effet un programme beaucoup plus ambitieux, qui aurait dû le conduire dans d'autres régions de l'Inde, pour lesquelles il avait appris les langues nécessaires et effectué des repérages.

Le troisième, chapitre (pp. 195-290), « Forces et destin du fonds d'Ochoa », évoque d'abord l'entrée de sa collection à la BnF, et en propose une description matérielle très précise, montrant en particulier l'importance du recours à la lithographie pour la copie des textes au Maharashtra. La plus grande partie du chapitre est ensuite consacrée à l'analyse du fonds, dont l'auteur distingue pour cela les grandes composantes : les manuscrits en marathi, les plus nombreux (pp. 236-252), sanskrits, qui s'élèvent à une quarantaine (pp. 252-262), jaina, en plusieurs langues (pp. 262-279), et sikhs (pp. 279-290). JP montre que cette variété de langues, d'époques et d'obédiences, reflète à la fois l'insatiable curiosité du voyageur, son désir d'exhaustivité – inabouti pour des raisons matérielles –, et les compétences linguistiques qu'il a su développer en seulement quelques années. Il souligne également l'intelligence avec laquelle il noue des relations avec des partenaires intellectuels indiens, créant un réseau d'informateurs et posant les jalons de collaborations fructueuses. Enfin, les choix de textes opérés par Charles d'Ochoa, qui se porte sur des œuvres majeures (des poétesses Muktabāi et Janābāi, des poètes Tukārāma, Kabīr, Tulasīdāsa, Kālidāsa, etc.), s'entendent, pour la plupart, à la lumière du projet qu'il avait formé d'écrire une histoire des littératures de l'Inde vivante – projet qui ne verra pas le jour.

Les nombreuses annexes (pp. 325-374) qui viennent juste après une riche bibliographie (pp. 301-322), concluant le livre, sont extrêmement utiles : une chronologie des collections de manuscrits indiens de la BnF, une liste des catalogues des fonds indiens manuscrits, puis une autre des catalogues imprimés, une chronologie des voyages de Godefroy Robert et de Charles d'Ochoa, une trentaine de planches –carte sommaire du Maharashtra, fac-similés de pages de manuscrits et de dessins de Charles d'Ochoa –, enfin un *index nominum*. On peut seulement regretter, peut-être, l'absence d'un catalogue complet des manuscrits d'Ochoa, ou au moins une récapitulation, par langue ; cela aurait offert au lecteur une vue d'ensemble de sa collecte, que des mentions dispersées dans le dernier chapitre ne permettent pas toujours de garder en mémoire. Il est vrai que le catalogue réalisé par Burnouf et Reinaud, que l'auteur nous signale avoir été republié dans le *Journal asiatique* en 1848 (p. 202), est accessible sur la toile¹⁰.

Il faut souligner les grandes qualités de ce livre : en particulier sa pluridisciplinarité, qui autorise une mise en relation du particulier (la collecte d'Ochoa) et du général (la constitution d'un fonds de manuscrits indiens de la BnF), dans une perspective à la fois historique, épistémologique et philologique. C'est en somme une « histoire totale » qui est esquissée ici, qui, ne négligeant aucun aspect de la question, met en évidence les corrélations entre ses différentes facettes. Toutes ces facettes, en effet, sont envisagées et font l'objet d'un examen

¹⁰ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k93151q/f68.item> (numéro du 1er janvier 1848, pp. 66-85). Le scan s'avère difficile à lire.

minutieux, fondé sur la consultation de nombreuses archives inédites, conservées à la BnF ou dans d'autres institutions, telles que la Bibliothèque Mazarine et les Archives nationales : les présupposés intellectuels et idéologiques – non exempts de contradictions – qui ont présidé à la quête de manuscrits au long cours dans laquelle s'inscrit l'épisode Charles d'Ochoa ; les conditions sanitaires, économiques et sociales, souvent difficiles, que devaient affronter non seulement les voyageurs, mais aussi les bibliothécaires et toute la hiérarchie, très segmentée, de la BnF ; la mise en place de réseaux d'informateurs, de mentors, de professeurs de langue, de copistes et de pourvoyeurs de manuscrits, sans lesquels aucune collecte n'aurait pu aboutir, ainsi que la rencontre intellectuelle entre savants indiens et français qui en a résulté¹¹ ; la matérialité des collections, leur catalogage et les problèmes qu'il a suscités, la nature et l'origine du papier utilisé, les reliures, les formats des manuscrits, etc.

De cette histoire totale émerge le portrait vivant et contrasté d'un homme à la fois représentatif de son époque et de l'activité à laquelle il a pris part, et profondément original par sa personnalité et par sa sensibilité : un personnage agaçant de prime abord, à l'occasion du premier voyage, en raison de ses prétentions littéraires, de son sentimentalisme un tantinet complaisant et de son immaturité. Mais un personnage qui se révèle ensuite infiniment doué, capable d'apprendre très vite un grand nombre de langues difficiles, capable de nouer et d'entretenir les relations nécessaires à son projet, ayant des intuitions spectaculaires quant aux œuvres à collecter et aux idiomes à mettre en avant – intuitions qui l'ont poussé vers les littératures vivantes et fait de lui, *in fine*, un précurseur, dont l'apport aux fonds de la BnF se révélera extrêmement précieux pour tout ce qui concerne les littératures dites « vernaculaires », qu'il s'agisse de la poésie en marathi, en hindoustani, en hindi, en braj, en pendjabi. JP souligne à plusieurs reprises, et à juste titre, l'inachèvement et l'incomplétude qui caractérisent Charles d'Ochoa et son œuvre. Mais à sa décharge, il convient de souligner aussi le nombre et la variété de documents inestimables que lui doit la BnF et, dans une moindre mesure, la Bibliothèque de l'Institut et celle de l'Arsenal – tous documents rassemblés en une seule année, par un homme atteint, à la fin de son séjour, d'une maladie dont il mourra peu après son retour en France ! »

¹¹ Bien que JP ne s'y appesantisse pas, il vaut d'être noté que Charles d'Ochoa et ses confrères, aussi bien que le ministère qui les missionnait, ne pouvaient avoir en Inde aucune arrière-pensée coloniale, contrairement à leurs homologues britanniques : face au triomphe impérial de ces derniers, il s'agissait de rechercher d'autres formes de succès, plus symboliques, dans les domaines scientifique et philologique, et dans des régions de l'Inde encore incomplètement dominées par le Raj. Sur cette question, voir en particulier Roland Lardinois, *L'Invention de l'Inde : entré ésotérisme et science*, Paris, 2007.